

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2017

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures

COEFFICIENT : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Quelles sont les difficultés rencontrées pour coordonner les politiques conjoncturelles au sein de l'Union économique et monétaire européenne ?

DOCUMENT 1

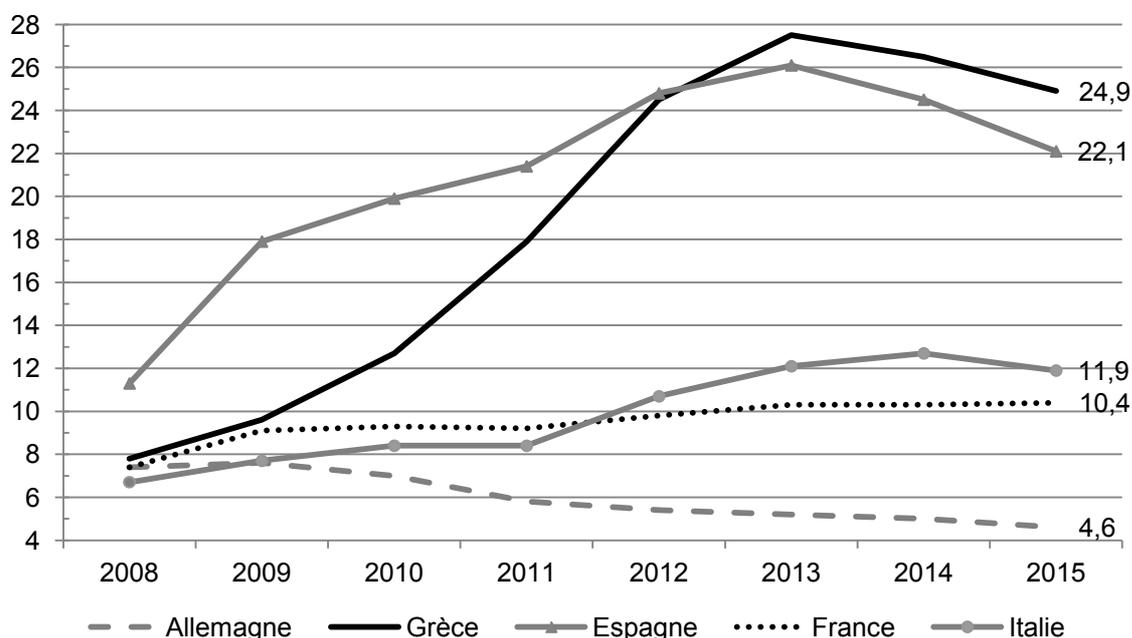
Indicateurs économiques pour quelques pays de l'Union économique et monétaire européenne

	PIB en volume par habitant en 2015 (en euros 2010)	Taux de croissance du PIB en volume en 2015 (en %)	Taux de chômage en 2015 (en %)	Taux d'inflation en 2015 (en %)
Zone euro	29 200	2,0	10,9	0,0
Allemagne	34 200	1,7	4,6	0,1
Belgique	34 200	1,5	8,5	0,6
Espagne	23 000	3,2	22,1	-0,6
France	31 500	1,3	10,4	0,1
Grèce	17 000	-0,2	24,9	-1,1
Italie	25 600	0,7	11,9	0,1
Pays-Bas	38 700	2,0	6,9	0,2
Portugal	16 600	1,6	12,6	0,5

Source : EUROSTAT, 2016.

DOCUMENT 2

Évolution du taux de chômage pour quelques pays de l'Union économique et monétaire européenne (en %)



Source : EUROSTAT, 2016.

DOCUMENT 3

La BCE [Banque centrale européenne] vise à moyen terme un taux d'inflation inférieur à 2 % mais proche de ce plafond. [...] Le pacte de stabilité et de croissance (PSC) [...] définit deux grandes règles:

- La dette publique [...] ne peut pas dépasser 60 % du produit intérieur brut (PIB) [...].
- Le déficit national (la différence entre les dépenses et les recettes pendant une année donnée) ne peut pas dépasser 3 % du PIB. [...]

Le pacte de stabilité et de croissance a été renforcé en décembre 2011 par l'entrée en vigueur d'une nouvelle série d'actes législatifs de l'UE [Union européenne].

Source : *Comprendre les politiques de l'Union européenne – L'union économique et monétaire et l'euro*, Commission européenne, 2016.

DOCUMENT 4

Indicateurs de finances publiques pour quelques pays de l'Union économique et monétaire européenne (en % du PIB)

	Dépenses publiques en 2015	Recettes publiques ¹ en 2015	Solde public ² en 2015	Dettes publiques en 2015
Zone euro	48,5	46,5	-2,1	90,4
Allemagne	44,0	44,7	+0,7	71,2
Belgique	53,9	51,3	-2,5	105,8
Espagne	43,8	38,6	-5,1	99,8
France	57,0	53,5	-3,5	96,2
Grèce	55,4	47,9	-7,5	177,4
Irlande	29,4	27,6	-1,9	78,6
Italie	50,4	47,8	-2,6	132,3
Pays-Bas	45,1	43,2	-1,9	65,1
Portugal	48,4	44,0	-4,4	129,0

Source : EUROSTAT, 2016.

1 : Les recettes publiques sont composées en grande majorité par des recettes fiscales (impôts), des prélèvements sociaux (cotisations sociales) mais comportent également des recettes non fiscales (amendes, dividendes versées par les entreprises publiques à l'État).

2 : Le solde public représente la différence entre les recettes et les dépenses des administrations publiques.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Comment la fiscalité peut-elle contribuer à la justice sociale ? (3 points)
2. Présentez deux déterminants du choix de localisation des firmes. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous mettrez en évidence les principales évolutions des taux de chômage selon le sexe et l'âge.

Taux de chômage par sexe et âge (en % des actifs)

	1980	1990	2000	2010	2014
Hommes	3,6	6,0	7,0	8,7	10,2
15 à 24 ans	8,2	13,0	15,1	22,2	24,4
25 à 49 ans	2,5	5,0	6,3	7,7	9,4
50 à 64 ans	3,1	4,5	5,4	5,5	7,0
65 ans et plus	0,4	0,4	0,3	2,3	2,5
Femmes	7,3	9,7	9,5	9,1	9,6
15 à 24 ans	15,9	17,6	17,3	23,0	22,2
25 à 49 ans	5,1	8,7	9,3	8,4	9,2
50 à 64 ans	4,9	6,2	6,0	5,6	6,7
65 ans et plus	0,3	0,7	0,6	2,6	2,9
Ensemble	5,1	7,6	8,1	8,9	9,9
15 à 24 ans	11,6	15,1	16,1	22,6	23,4
25 à 49 ans	3,5	6,6	7,7	8,0	9,3
50 à 64 ans	3,8	5,2	5,7	5,5	6,9
65 ans et plus	0,4	0,5	0,4	2,4	2,7

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans et plus.

Source : Tableaux de l'économie française, INSEE, 2016.

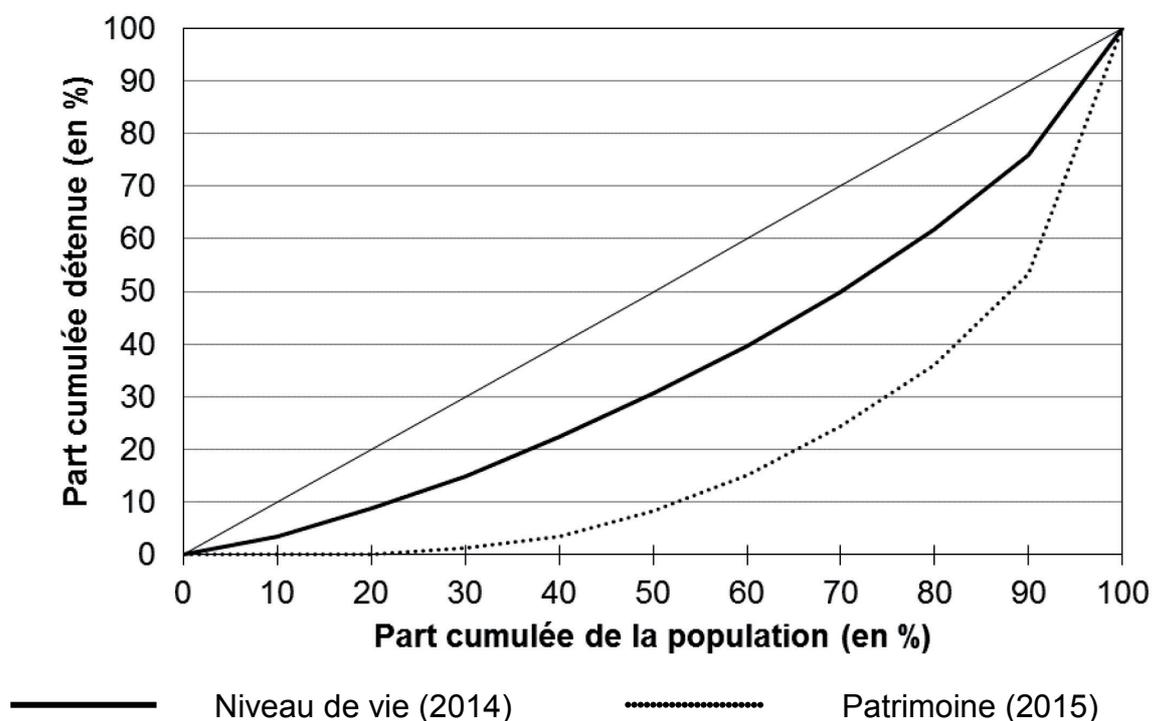
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les inégalités peuvent rendre pertinente l'analyse de la structure sociale en termes de classes.

DOCUMENT 1

La distribution du niveau de vie¹ en 2014 et du patrimoine² en 2015 en France



Source : INSEE, 2016.

1 : Le niveau de vie d'un ménage correspond au revenu disponible du ménage divisé par un indicateur de la taille du ménage.

2 : Le patrimoine correspond notamment aux stocks d'actifs financiers (actions, obligations, comptes bancaires...) et immobiliers (logements, terrains...).

DOCUMENT 2

Si la part de l'industrie a sensiblement diminué parmi les actifs en emploi, et si les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent désormais 16 % de la population active, il reste en 2009 plus de 5,6 millions d'ouvriers, représentant encore 22 % de la population active. Ajoutés aux 7,4 millions d'employés, ils constituent un ensemble de près de 13 millions de salariés occupant des emplois d'exécution. Loin d'avoir disparu, les travailleurs « routiniers » représentent près de 51 % des actifs occupés. Si cette proportion a diminué au cours des vingt dernières années (elle était de 55 % en 1989), le nombre absolu d'ouvriers et d'employés a quant à lui augmenté de 1,1 million, en raison de la hausse de la population active [...].

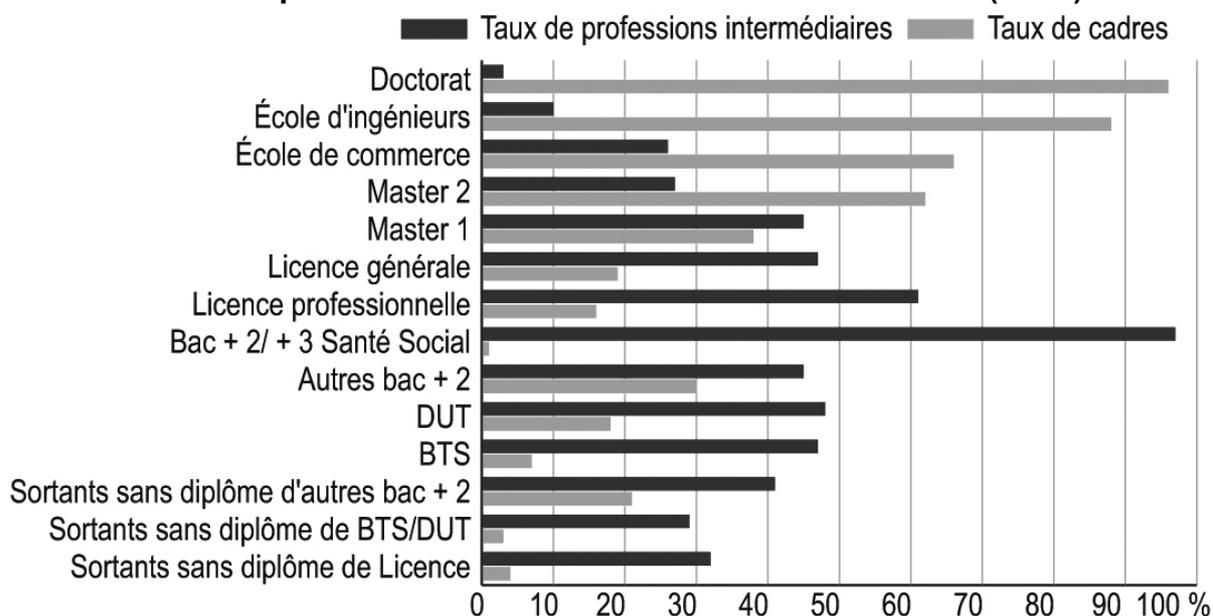
Les considérations quantitatives ne doivent toutefois pas occulter les transformations à l'œuvre dans le bas de la structure sociale. Outre la tertiarisation des emplois, il faut prendre en compte la pertinence croissante du clivage entre non-qualifiés et qualifiés, qui supplante progressivement le clivage entre employés et ouvriers. Des travaux récents ont montré que les non-qualifiés, ouvriers ou employés, étaient de plus en plus un segment à part de la main-d'œuvre, représentant presque une « nouvelle classe sociale¹ ». Ces 5,5 millions de non-qualifiés se distinguent objectivement des autres ouvriers et employés, et d'abord du point de vue du salaire et du niveau de vie, sensiblement plus faibles que le reste des salariés. Ces métiers [...], sont aussi ceux qui imposent des conditions de travail plus pénibles que le reste des emplois d'exécution. [...] Sur le marché du travail, l'écart se creuse entre les professions hautement qualifiées et les emplois « peu qualifiés ».

1 : « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? », Thomas AMOSSÉ et Olivier CHARDON, *Économie et Statistique*, 2006.

Source : *Le destin au berceau*, Camille PEUGNY, 2013.

DOCUMENT 3

Part des jeunes sortis des études supérieures en 2010 qui sont devenus cadres ou professions intermédiaires en 2013 en France (en %)



Source : Céreq, enquête Génération 2010.

Lecture : Près de 60 % des jeunes ayant obtenu une licence professionnelle en 2010 appartiennent 3 ans plus tard à la catégorie des professions intermédiaires et environ 17 % deviennent cadres.